

INITIATIVES JEUNES SOLIDAIRES

DONNEZ VIE À VOS PROJETS

#IJS



*Vous avez entre 18 et 25 ans ?
Vous êtes domicilié dans les Hauts-de-Seine ?*

**DÉPOSEZ VOTRE DOSSIER
JUSQU'AU 11 MARS 2026**

Plus
d'informations



Le Département des Hauts-de-Seine vous accompagne dans la réalisation de votre projet de solidarité internationale.

Quels projets ?

Le projet proposé doit :

- > contribuer à la lutte contre la malnutrition et l'extrême pauvreté ;
- > prévoir une présence des participants sur le lieu de réalisation du projet pour une durée minimale de 15 jours et maximale de 12 mois ;
- > être porté par une association dont le siège social est en France et un partenaire local ;
- > prévoir des actions de restitution du projet sur le territoire des Hauts-de-Seine.

Pour cette édition 2026, un bonus financier pourrait être attribué aux projets dont les activités sont directement liées à l'alimentation durable⁽¹⁾ (sensibilisation, promotion d'une agriculture durable, lutte contre le gaspillage alimentaire,...).

Quels pays ?

Sous réserve des conditions de sécurité des participants (suivre les recommandations du Ministère en charge des Affaires européennes et des Affaires Étrangères), les projets doivent se dérouler prioritairement :

- > dans l'un des quatre pays visés par la politique de coopération internationale départementale : l'Arménie, le Bénin, le Cambodge et Haïti ;
- > dans les pays à indice de développement humain (IDH) faible et moyen selon le classement du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).
[hdr.undp.org]

Quel est le montant de l'aide et comment est-elle versée ?

L'aide financière accordée au projet sera évaluée par la Commission de sélection.

Le taux maximal de la participation du Département est fixé à **50 % du budget total du projet.**

Celui-ci pourra faire l'objet d'une dérogation au cas par cas par la Commission de présélection.

⁽¹⁾ L'alimentation durable, c'est l'ensemble des pratiques alimentaires qui visent à nourrir les êtres humains en qualité et en quantité suffisante, aujourd'hui et demain, dans le respect de l'environnement, en étant accessible économiquement et rémunératrice sur l'ensemble de la chaîne alimentaire (source ADEME).

L'aide est versée en deux fois à l'association française qui porte le projet :

- > 70% après la signature d'une convention pour les projets sélectionnés ;
- > 30% conditionnés à la validation, par le Département, des documents de bilan du projet et à la tenue d'actions de restitution sur le territoire des Hauts-de-Seine.

Il est recommandé de prévoir les fonds nécessaires pour amorcer les activités prévues au projet en attendant le versement des fonds alloués.

Comment sont sélectionnés les projets ?

Une Commission de présélection étudie les projets éligibles et auditionne les jeunes porteurs de projets. Elle soumet les projets pressentis au vote de l'assemblée délibérante qui prend les décisions d'attribution de subventions.

Les critères déterminants sont :

- > la qualité et la pertinence des projets ;
- > leur réponse aux besoins locaux ;
- > leur appropriation par les bénéficiaires ;
- > leur durabilité ;
- > l'investissement et l'implication des jeunes dans l'élaboration des projets ;
- > la nature des actions de restitution menées sur le territoire des Hauts-de-Seine au retour.

Quels sont les engagements à respecter ?

50% minimum des participants au projet doivent habiter dans les Hauts-de-Seine (rapporté à l'arrondi inférieur en cas de groupes impairs).

L'ensemble du dossier de candidature complété est à remettre au plus tard le **11 mars 2026**. Les dossiers remis en amont de cette date bénéficieront d'un accompagnement plus personnalisé, renforçant les chances d'obtenir un co-financement.

Comment candidater ?

Dossier à télécharger à l'adresse

www.hauts-de-seine.fr/Attractivité du territoire et Innovation/rubrique la Solidarité internationale internationale et la lutte contre l'insécurité alimentaire.



Pour de plus amples informations sur les différentes modalités de ce dispositif, vous pouvez poser vos questions à l'adresse : cooperationinternationale@hauts-de-seine.fr.

NB : tout dossier incomplet et/ou transmis hors délai et/ou sous une trame autre que celle téléchargeable ne sera pas instruit.

Contact

Sabrina Papelard

Chargeée des dispositifs *Initiatives Jeunes Solidaires et Bourse
Mobilité Solidaire*

Contact : **cooperationinternationale@hauts-de-seine.fr**

www.hauts-de-seine.fr